

fonction
publique

la
cgt



CGT

FONCTION PUBLIQUE

WEBINAIRE

URGENCE SALARIALE DANS LA FONCTION PUBLIQUE : CONSTRUISONS LA MOBILISATION

- Salaires, pensions, carrières, égalité professionnelle dans la Fonction publique : état des lieux et perspectives revendicatives portées par la CGT
- Construire la mobilisation

8

MARS

19

MARS

LE 2 FÉVRIER, LA CGT FONCTION PUBLIQUE A ORGANISÉ UN WEBINAIRE SUR L'URGENCE SALARIALE DANS LA FONCTION PUBLIQUE, AVEC LA PARTICIPATION DE SOPHIE BINET, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA CGT. CETTE INITIATIVE S'EST DÉROULÉE SOUS UN FORMAT MIXTE : PRÉSENTIEL À MONTREUIL ET VISIO-CONFÉRENCE.

Au total, pas moins de 300 militantes et militants ont répondu présent-es et ont participé activement à ce rendez-vous important.

Afin de bien cerner les enjeux, et de permettre un déroulé clair et précis, le webinaire a été organisé sur la base de deux tables rondes distinctes mais complémentaires.

LA PREMIÈRE TABLE RONDE :

« ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES REVENDICATIVES »

Tout d'abord, ont été rappelés les grands principes sur lesquels l'édifice statutaire s'est bâti en 1946, puis comment il a été renforcé et enrichi en 1983-1986.

CES GRANDS PRINCIPES SONT AU NOMBRE DE TROIS

D'abord, **l'égalité** d'accès et de traitement.

Pierre angulaire de l'égalité d'accès aux emplois publics, le concours permet le recrutement aux postes de fonctionnaires.

La grille indiciaire unique, quant à elle, constitue le socle incontournable de l'égalité de traitement de tous les fonctionnaires, quelle que soit leur affectation.

Ensuite, **la responsabilité** qui fait du contrôle des usagers et de la population, de l'intérêt général, de la finalité des missions et de la conception du fonctionnaire citoyen des éléments inséparables et prépondérants.

Enfin, **l'indépendance** qui, notamment avec la sé-

paration du grade et de l'emploi (le fonctionnaire est « propriétaire » de son grade), crée les conditions pour que l'agent-e public-que puisse remplir ses missions de manière neutre et impartiale.

L'importance d'une Fonction publique de carrière a été soulignée, en ce qu'elle permet d'appréhender en cohérence les qualifications, les promotions et les axes majeurs du déroulement des parcours et ce, sur l'ensemble de la vie professionnelle.

Un bref état des lieux de la situation actuelle de la Fonction publique a ensuite été présenté sur la base d'éléments issus des rapports annuels de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP).

Les pertes de pouvoir d'achat consécutives au gel de la valeur du point d'indice qui a prévalu de 2010 à 2021 sont considérables.

Les deux revalorisations intervenues en 2022 et 2023 (3,5 et 1,5 %), liées aux processus de mobilisation des personnels dans un contexte très inflationniste, demeurent bien inférieures à l'augmentation du coût de la vie qui, sur les deux dernières années, a atteint 9,2 %.

Un grand nombre de données structurantes a été versé à la discussion, parmi lesquelles l'accroissement de la part des primes dans la rémunération globale, le mécanisme de revalorisation du SMIC et, conséquemment, celui du salaire minimum de la Fonction publique, les tassements des grilles et les réductions d'amplitude de carrière qui en découlent, les phénomènes de déqualification.

Le recours grandissant au non-titulariat dans les trois versants a été pointé ainsi que les discrimina-



LES LÉGÈRES AUGMENTATIONS DU PONT D'INDICE DE 3,5 % ET DE 1,5 % DE 2022 ET 2023 SONT À METTRE AU CRÉDIT DES LUTTES



tions faites aux femmes en matière salariale avec, parfois, des éléments statistiques sciemment faussés par les autorités administratives (notamment via l'index « égalité » amputé d'éléments pourtant capitaux).

LES PRINCIPAUX AXES REVENDICATIFS DE LA CGT ONT ENSUITE ÉTÉ DÉVELOPPÉS.

La hausse du point d'indice constitue une bataille majeure pour la CGT, y compris par rapport à ses conséquences sur le niveau des pensions.

C'est une des motivations de la campagne « 10 % pour la Fonction publique » et un point d'appui de la réflexion sur l'illustration de la notion « d'augmentation significative » en revendiquant un montant précis du point d'indice.

À l'heure où environ 700 000 agent.es sont payé.es au SMIC dans les trois versants et plus d'un million si l'on considère le SMIC +10 %, et alors que dans le premier grade de la catégorie C on progresse de moins de 100 euros mensuels avec 19 ans d'ancienneté, les grandes revendications de la CGT FP sur la reconnaissance des qualifications et des amplitudes de carrière ont été mises en exergue, ainsi que les revendications sur l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes.

Aux arguments que nous opposent nos détracteurs sur le « coût » de nos revendications (par exemple, 2 milliards d'euros pour 1 % de majoration de la valeur du point), il a été précisé que, en prenant en compte les cotisations sociales et les impôts sur le revenu, 1 % d'augmentation, c'est environ 1,5 milliard d'euros.

Un certain nombre d'éléments chiffrés (aides publiques non justifiées, taxation des dividendes, etc.) qui permettent sans difficulté de financer nos revendications pour 20 % de la population active ont ensuite été fournis.

À partir de ces différents éléments, des questions et des remarques émanant des participant.es tant de la salle qu'en visio-conférence ont été portées au débat.

Celles-ci portaient, entre autres, sur la formation des jeunes, sur quelle intégration des primes dans les traitements, sur un plan de titularisation, sur les « oubliés » du Ségur, le retour à une péréquation des retraites sur les salaires...



IL FAUT AIDER CERTAINS DE NOS CAMARADES À CHAUSSER DES LUNETTES POUR QU'ILS VOIENT MIEUX L'AMPLEUR DES INÉGALITÉS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Sophie Binet



LA SECONDE TABLE RONDE : « CONSTRUIRE LA MOBILISATION ».

Le grand nombre de luttes qui ont lieu dans la période actuelle dans les trois versants a été mis en évidence.

Un nombre significatif d'entre elles, le plus souvent unitaires, remporte des succès significatifs.

On est donc très loin d'une situation atone et toutes ces mobilisations sont autant de points d'appui pour l'élévation du rapport de force.

Pour la CGT, en particulier sur les questions salariales, l'enjeu est d'inscrire ces actions dans un processus et de permettre leur rassemblement dans des temps forts de convergence.

Deux conditions à mettre en avant pour cela :

- Populariser nos propositions alternatives, démontrer leur crédibilité et travailler sans relâche à gagner la conviction du plus grand nombre.
- Construire l'unité la plus large comme gage d'efficacité.

C'est dans ce cadre que doivent être appréhendés les deux prochains rendez-vous aussi incontournables l'un que l'autre : le 8 mars et le 19 mars.

Ces deux temps forts revendicatifs – de grève et de manifestations pour la CGT – doivent être travaillés de manière complémentaire et cohérente.

Un seul exemple suffit pour illustrer cette complémentarité. Si le projet de loi Fonction publique faisant la part belle à l'individualisation voit le jour, les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes ne manqueront pas de s'accroître, les femmes étant systématiquement discriminées par les rémunérations aléatoires.

Sophie Binet a confirmé que la bataille des salaires est une priorité pour toute la CGT. Celle-ci est rendue encore davantage prégnante par la poussée inflationniste.

Alors que la France est la championne en matière de dividendes versés (encore 100 milliards en 2023 pour les seules entreprises du CAC 40), la duplicité et la malhonnêteté de celles et ceux qui s'opposent aux légitimes et indispensables augmentations salariales doivent plus que jamais être dénoncées.

Dans leur lutte, l'exigence de disposer de revenus décents issus de leur travail constitue une revendication centrale pour les agriculteurs.

En complément de toutes les données évoquées lors de la première table ronde, la préoccupante perte d'attractivité des métiers de la Fonction publique, due principalement aux politiques d'austérité en vigueur depuis des années, a été soulignée.

Relevant que plus de 60 % des emplois de la Fonction publique sont occupés par des femmes et que l'égalité professionnelle se situe au premier rang des revendications des salarié.es, **Sophie Binet a mis en exergue la nécessité de construire les 8 et 19 mars comme deux journées participant de la même stratégie et s'inscrivant dans le même processus.**

Le haut niveau de rapport de force que nécessitent des victoires sur les augmentations générales de salaire dans la Fonction publique et, par conséquent, le besoin de s'appuyer sur toutes les luttes locales et professionnelles est un enjeu clé de la période.

Une nouvelle séquence d'échanges a été ouverte avec les camarades en visioconférence et en présentiel.

Pêle-mêle, les questions de la semaine de travail sur quatre jours, le régime additionnel des retraités, es de la Fonction publique ou encore du matériel indispensable à la réussite des 8 et 19 mars ont été pointées.

La tribune s'est employée à apporter les éclaircissements souhaités (par exemple sur la semaine de quatre jours version Attal, qui ne prévoit pas de baisse du temps de travail et qui ne répond en rien à la revendication de la CGT d'un temps de travail ramené à 32 heures hebdomadaires).

SYNTHÈSE ET CONCLUSION

Les attaques portées à la Fonction publique, tant au niveau du Statut que des salarié.es, des effectifs et des moyens budgétaires, mais aussi à l'encontre



IL Y A BESOIN D'ORGANISER PARTOUT DES RÉUNIONS DE SYNDIQUÉ-ES ET DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE PERSONNELS, AINSI QUE DE MULTIPLIER LES RÉUNIONS AVEC LES AUTRES ORGANISATIONS SYNDICALES POUR CONSTRUIRE LE PROCESSUS UNITAIRE DE MOBILISATION



des missions de service public, participent à une précarisation généralisée.

Ce webinaire est un moment important de réaffirmation de la dimension Fonction publique de notre bataille, tant entre les organisations professionnelles de ce champ qu'avec la Confédération et les organisations territoriales de la CGT.

L'urgence salariale dans la Fonction publique montre qu'il est primordial de réussir les journées de grève des 8 et 19 mars.

Pour cela, il y a besoin d'organiser partout des réunions de syndiqué-es et des assemblées générales de personnels, ainsi que de multiplier les réunions avec les autres organisations syndicales pour construire le processus unitaire de mobilisation.

Enfin plusieurs chantiers de travail ont été mis en avant, entre autres :

- **Au-delà des organisations syndicales, prendre contact avec le mouvement associatif, les élu.es nationaux et locaux et les partis politiques (hors extrême droite évidemment) pour débattre des enjeux de la Fonction publique.**
- **Préciser notre corpus revendicatif s'agissant plus particulièrement des régimes indemnitaires.**
- **Mettre en œuvre un travail sur les trois versants concernant les enjeux posés par le pouvoir d'achat des pensionné.es.**

Au total, ce webinaire de la CGT Fonction publique, qui appelle des suites et des développements sous des formes variées, s'inscrit dans la construction et l'élévation du rapport de force dans les semaines et les mois qui viennent.

Les grèves et de manifestations, des 8 et 19 mars, constituent des étapes essentielles du processus de mobilisation en cours.